



NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES

Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2016 à 2020



Ce qu'on nous a dit – Commentaires reçus
concernant le *PLAN PRÉLIMINAIRE*

JUIN 2016

Introduction

Depuis 2007, lorsque le gouvernement du Canada a fait de la Gestion adaptative progressive (GAP) l'approche du Canada pour la gestion sûre à long terme du combustible nucléaire irradié canadien, la Société de gestion des déchets nucléaires (SGDN) publie chaque année un plan stratégique quinquennal. Intitulé *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive*, ce plan décrit comment la SGDN entend mettre en oeuvre la GAP au cours de la période de planification concernée. La SGDN invite tous les particuliers et les groupes intéressés à participer à l'examen du plan continu de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié et à contribuer à le façonner.

Pour ce faire, la SGDN diffuse le plan par courrier à plus de 2400 personnes et organisations qui ont antérieurement exprimé un intérêt en ce sens, entame des discussions avec les comités de liaison communautaires et autres participant au processus de sélection d'un site, et l'affiche sur son site Web avec une invitation à le commenter directement en ligne, en envoyant une lettre ou en remplissant un formulaire de commentaires.

Le présent document a pour but de faire état des commentaires transmis par plus de 40 personnes et organisations et par les comités de liaison communautaires sur le plus récent plan, *Mise en oeuvre de la Gestion adaptative progressive 2016 à 2020 – Version préliminaire pour examen public*, ainsi que de la façon dont la SGDN entend donner suite à ces commentaires dans ses travaux futurs.

Comme par les années passées, cinq questions générales ont été identifiées pour aider à amorcer la discussion :

1. Ce plan préliminaire est articulé selon huit objectifs stratégiques. Les objectifs que nous avons définis sont-ils appropriés? Avons-nous omis des éléments importants?
2. Ce plan préliminaire décrit des activités que nous nous proposons d'entreprendre pour atteindre ces objectifs. Avons-nous décrit les activités appropriées?
3. Le plan préliminaire est destiné à anticiper les défis à venir et à planifier pour répondre à ces défis. Au cours des cinq prochaines années, quels sont les principaux défis qui doivent être abordés?
4. Que doit mettre en place la SGDN pour répondre à ces défis?
5. Avez-vous d'autres commentaires, questions ou suggestions?

La SGDN est très reconnaissante des commentaires et des suggestions qui lui sont faits concernant ses programmes de travaux et ses plans. Elle continue de tenir compte de vos idées dans sa mise en oeuvre du plan canadien de gestion à long terme du combustible nucléaire irradié.

Objectifs stratégiques de la SGDN

Les commentaires reçus sur les objectifs stratégiques de la SGDN indiquaient que les objectifs concordaient avec la phase des travaux planifiée. Les gens ont félicité la SGDN d'avoir appliqué une « méthodologie robuste », qui nourrit la confiance à l'égard des évaluations et des conclusions de l'organisation. L'ajout d'un nouvel objectif stratégique (voir ci-dessous) a été accueilli favorablement et une personne, reconnaissant que la SGDN traitait abondamment de la question de la santé et de la sécurité du public dans son plan, a suggéré qu'elle envisage d'ajouter un objectif qui viserait justement la protection de la santé et de la sécurité du public et des travailleurs.

Le nouvel objectif a été jugé approprié par les répondants et quelques révisions ont été suggérées, principalement en vue de déplacer les aspects de la discussion entourant la planification précoce de l'évaluation environnementale et les approbations réglementaires connexes vers une section dédiée à l'encadrement réglementaire, à la page 10. D'autres petites modifications ont été apportées à la liste de mesures commençant à la page 47, afin que les mesures concordent avec les mesures décrites ailleurs dans le document.

Dans le cadre de l'examen du Plan de mise en oeuvre préliminaire, des membres du personnel de la SGDN ont rencontré les comités de liaison communautaires et autres intervenants participant au processus de sélection d'un site pour solliciter leur avis sur de nouveaux aspects du plan, notamment le nouvel objectif stratégique. Au cours de ces discussions, la SGDN a entendu que les objectifs stratégiques décrits dans le plan, y compris le nouvel objectif stratégique et les activités planifiées par la SGDN (y compris un programme déjà entrepris pour faire participer les collectivités aux aspects clés de ses travaux), étaient appropriés.

Nouveau à ce Plan de mise en oeuvre : Planification de la construction et de l'exploitation du Centre d'expertise et du dépôt géologique en profondeur

Dans le Plan de mise en oeuvre 2016 à 2020, la SGDN a ajouté un nouvel objectif : la planification et le renforcement des capacités pour la construction et l'exploitation du dépôt géologique en profondeur et du Centre d'expertise associé sur le site choisi pour accueillir le projet.

L'introduction de ce nouvel objectif stratégique permettra à la SGDN de travailler en étroite collaboration avec les collectivités pour entreprendre la planification de ces phases importantes des travaux. L'attention accordée à ces futures étapes démontre que la SGDN tient compte des avis reçus antérieurement sur les plans de mise en oeuvre de la GAP. Les gens ont dit à la SGDN qu'ils souhaitent en savoir plus sur les futures phases de travail. De même, les collectivités engagées avec la SGDN dans le processus de sélection d'un site souhaitent en savoir plus sur les activités qui seraient menées une fois le site hôte choisi et sur la façon dont elle peut commencer à les préparer ensemble.

Dans le cadre de son plan de travail 2016 à 2020, la SGDN travaillera avec les collectivités participant au processus de sélection d'un site à entreprendre des travaux préparatoires importants en appui à cette expansion future des activités qui seront menées sur le site choisi. Cette planification préalable permettra à la SGDN de mettre en oeuvre le projet sans délai une fois le site de prédilection choisi et à la collectivité de se préparer à participer pleinement.

Échéanciers de planification de référence

Le Plan de mise en oeuvre préliminaire 2016 à 2020 comprenait une section sur les échéanciers de planification évolutifs de la mise en oeuvre du Projet de la GAP (page 21). Cette section indiquait le temps que les évaluations de la Phase 2 pourraient prendre et le moment où le site de prédilection pourrait être choisi (page 34).

Dans les discussions avec les comités de liaison communautaires et les autres intervenants, des commentaires ont été faits concernant le souhait que le processus de sélection d'un site avance plus rapidement. L'intensification des activités de la SGDN qui aura lieu une

fois le site de prédilection choisi pour le Projet de la GAP, exposée dans la description des activités liées au nouvel objectif stratégique, a été perçue comme une addition importante au processus, considérant la longueur prévue des échéanciers.

Par l'entremise de mémoires individuels présentés sur le plan préliminaire, la SGDN continue de recevoir des commentaires sur la cadence de mise en oeuvre du processus de sélection d'un site. Certains ont suggéré que le processus pourrait avancer plus rapidement; d'autres ont apprécié la cadence modérée et l'approche consciente adoptées pour favoriser l'apprentissage.

Autres commentaires

Des répondants ont relevé un certain nombre de sujets importants qui pourraient être abordés concernant les travaux de la SGDN et ont fourni des suggestions à cet égard.

- » La SGDN a reçu des commentaires et des questions au sujet du futur transport du combustible nucléaire irradié vers le site du dépôt, qui sera choisi au sein d'un hôte informé et consentant. Ces commentaires et questions étaient axés sur la sûreté et la sécurité de ces expéditions. Divers répondants ont indiqué qu'ils aimeraient avoir plus de détails sur la sécurité et la planification du transport, ainsi que sur les itinéraires potentiels. Certains ont fourni des conseils particuliers et des descriptions sur les conditions routières et ferroviaires qui existent près de chez eux.
- » Quelques répondants ont suggéré d'ajouter au plan des informations plus détaillées sur la façon dont les peuples autochtones seront invités à participer et la façon dont l'obligation de consulter sera appliquée.
- » Deux répondants ont écrit pour exprimer leur préférence pour une approche de rechange pour la gestion du combustible nucléaire irradié au dépôt géologique en profondeur unique pour l'ensemble du Canada.

Résumé des principaux remaniements

Le tableau qui suit résume les principaux remaniements qui ont été apportés au plan préliminaire pour donner suite aux commentaires reçus. D'autres modifications, révisions et changements mineurs ont aussi été faits à l'initiative de la SGDN au cours du processus d'examen interne afin de clarifier davantage la discussion des plans de la SGDN. Les commentaires et les suggestions reçus sur les défis qui doivent être relevés en allant de l'avant sont résumés et abordés plus loin dans ce document.

Numéro de la page (Version révisée du plan)	Commentaires reçus et remaniements apportés
Ensemble du texte	Des parties de texte ont été révisées à travers le document pour donner suite aux commentaires se rapportant au processus canadien d'autorisation des installations nucléaires et au rôle de la Commission canadienne de sûreté nucléaire. D'autres parties ont aussi été remaniées pour apporter des précisions supplémentaires sur les activités menées par la SGDN au cours de cette phase du processus de sélection d'un site (Étape 3, Phase 2).
Page 1	Des changements ont été faits pour montrer que le document n'est plus une ébauche aux fins de discussion, qu'il a été révisé à la lumière des commentaires reçus et qu'il correspond à la planification actuelle des travaux.
Page 2	En réponse aux avis reçus au cours de la période d'examen, une modification mineure a été apportée au texte du cinquième paragraphe pour préciser que les épreuves que subiront les barrières ouvragées seront réalisées dans le but de démontrer qu'elles répondent à toutes les exigences de sûreté.
Page 3 et partout	Pour respecter la terminologie utilisée dans d'autres documents de la SGDN, l'expression « savoir traditionnel autochtone » est devenue « savoir autochtone ».
Pages 4, 20, 28 et 39	Des remaniements mineurs ont été apportés pour harmoniser les segments de texte sur les objectifs stratégiques répétés à plusieurs endroits dans le plan avec les segments semblables publiés dans le Rapport annuel 2015 de la SGDN.
Page 6	Des modifications ont été faites à la section <i>Mettre en oeuvre en collaboration les évaluations préliminaires</i> pour faire état des travaux réalisés depuis la publication du plan préliminaire.
Page 13	Révision à la description du combustible nucléaire irradié, notamment concernant le nombre de grappes produites chaque année et la description des risques posés par le combustible irradié.

Numéro de la page (Version révisée du plan)	Commentaires reçus et remaniements apportés
Page 16	Révision de la description du dépôt géologique en profondeur pour tenir compte de la mise à jour des hypothèses se rapportant à la superficie de terre requise pour accueillir les installations de surface associées au projet.
Page 34	En réponse à une personne qui a demandé des informations supplémentaires sur le Groupe d'examen géoscientifique et son rôle, la zone de texte <i>Examen par le Groupe d'examen géoscientifique</i> a été ajoutée au plan révisé.
Page 36	Détails ajoutés à la description des travaux prévus pour la période 2016 à 2020 : « Entreprendra l'évaluation géoscientifique des formations de roche cristalline et de roche sédimentaire des régions envisagées par le biais d'études telles que des levés géophysiques aéroportés, la cartographie des particularités géologiques générales observées, la cartographie géophysique détaillée, des études de sismique réflexion et un nombre limité de forages de trous de sonde ».
Pages 40, 42, 43, 45 et 56	Le texte se rapportant à l'évaluation environnementale, au permis et/ou au rôle de l'autorité de réglementation en matière d'examen et de surveillance a été clarifié, révisé et/ou déplacé afin de concentrer cette description dans la zone de texte <i>Encadrement réglementaire de la Gestion adaptative progressive</i> inséré à la page 10.
Page 41	Une zone de texte (<i>Importance de la sûreté</i>) a été réinsérée dans le plan pour souligner l'engagement à l'égard de la sûreté comme thème dans l'ensemble du document.
Page 51	En réponse à une suggestion, une mention a été ajoutée concernant l'apprentissage continu, en particulier : « Réfléchira aux constats tirés jusqu'à maintenant des travaux liés au dépôt géologique en profondeur de déchets de faible et moyenne activité d'Ontario Power Generation ».
Page 52	Des passages ont été ajoutés pour mieux décrire les activités de sensibilisation et d'engagement liées à la planification du transport pour la période 2016 à 2020.
Page 54	En réponse à certains commentaires, des révisions ont été apportées au texte pour clarifier et mieux contextualiser la discussion portant sur le volume de combustible nucléaire irradié devant être géré. Une section plus détaillée sur cette question sera ajoutée dans les publications futures de la SGDN.
Pages 61	En réponse à des commentaires reçus, le glossaire a été révisé pour remplacer l'expression « déchets nucléaires » par « déchets radioactifs » pour plus de clarté.

Principaux défis

La SGDN a reçu des commentaires concernant les défis et questions qui devront être pris en compte au cours des cinq prochaines années dans le cadre de la mise en oeuvre du plan canadien et qui devront être considérés dans l'élaboration des futurs plans. Les commentaires à cet effet sont brièvement décrits ci-dessous.

Veiller à ce que le projet soit largement compris –

Un répondant a souligné l'importance pour la SGDN de communiquer au public les résultats des projets de recherche de la SGDN, reconnaissant le fait que les citoyens seront ceux qui prendront les décisions dans le processus de sélection d'un site et qu'ils devront s'appuyer sur des « informations fiables et exactes ».

Il faudrait renforcer la confiance à l'égard de la sûreté du transport du combustible irradié –

Comme il a été noté dans le plan de l'année précédente et le document *Ce qu'on nous a dit* associé, l'intérêt et la sensibilisation par rapport à la question du transport du combustible nucléaire irradié continuent de croître et quelques commentaires soulignaient la nécessité de renforcer la confiance du public à l'égard de la sûreté des plans de transport.

Faire participer le public le long des itinéraires potentiels de transport et répondre à leurs questions et préoccupations ont été mentionnés comme des défis qui devront être relevés en allant de l'avant. Il faudra notamment répondre aux préoccupations des résidents des collectivités urbaines et rurales ainsi que des résidents des territoires ancestraux des peuples des Premières nations et métis. Dans un mémoire reçu dans le cadre du processus d'examen du plan, un répondant a fourni des caractérisations détaillées sur les conditions ferroviaires et routières qui prévalent autour de sa collectivité, y compris sur la façon dont les conditions varient au cours des mois d'hiver et sur les répercussions des fermetures de routes sur les collectivités nordiques qui ne sont accessibles que

par très peu de voies de transport.

Les préoccupations concernant la sécurité et les actes malveillants ont aussi été citées par quelques répondants, notamment en ce qui a trait à la vulnérabilité des expéditions parcourant de longues distances.

Il faudrait favoriser la connaissance, la compréhension et l'acceptation du projet dans les régions hôtes potentielles –

La SGDN continue de recevoir des commentaires à propos des défis liés à l'acquisition de l'appui de la population au sein des collectivités et des régions hôtes potentielles. La SGDN continue d'entendre les préoccupations des gens au sujet d'événements qui ont lieu ailleurs dans le monde (par exemple, l'accident de Fukushima de 2011, la progression des processus de sélection d'un site dans d'autres pays ou la fermeture d'installations nucléaires au Québec) et qui pourraient nuire à l'acceptabilité sociale du projet. Le coût estimatif de la GAP et des projets semblables à l'étranger a aussi été cité par un répondant comme élément pouvant nuire à l'acceptation sociale de la GAP.

Un certain nombre de répondants ont souligné l'importance de poursuivre un programme qui crée des occasions d'échanges de qualité avec le public, particulièrement avec les collectivités des Premières nations. La cadence de mise en oeuvre a été citée comme préoccupation par quelques répondants. L'importance de l'obligation pour la Couronne de consulter les peuples autochtones a aussi été soulignée par certains répondants.

La SGDN a aussi reçu des commentaires touchant des domaines qui dépassent son mandat, tels que ceux qui plaident pour d'autres approches que celle qui a été choisie par le gouvernement du Canada en 2007. Par exemple, une personne suggérait dans son mémoire que pour des raisons de coûts et d'acceptabilité sociale, le combustible irradié devrait être conservé sur les sites d'entreposage actuels.

Le dialogue se poursuit

La SGDN encourage le public à formuler des commentaires et des suggestions sur ses programmes et plans d'activités, même après la période officielle d'examen public de son Plan 2016 à 2020. Tous les commentaires sont les bienvenus et la SGDN en tiendra compte dans l'élaboration et l'adaptation de ses plans.

Pour plus de renseignements, **Société de gestion des déchets nucléaires**
veuillez contacter :
22, avenue St. Clair Est, 6^e étage
Toronto (Ontario) M4T 2S3, Canada
Tél. : 416.934.9814 Sans frais : 1.866.249.6966
Courriel : contactus@nwm.ca
Site Web : www.nwm.ca



nwmo

NUCLEAR WASTE
MANAGEMENT
ORGANIZATION

SOCIÉTÉ DE GESTION
DES DÉCHETS
NUCLÉAIRES